Cérémonie

de remise des sabres

du 28 mars 2019



Dossier de presse

Contact

Cabinet communication EOGN
Tél: 01.64.14.33.07 – 06.07.49.60.64
Mèl: cabcom.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Hier 28 mars 2019, à 19 heures 30, sur la place d'Armes de l'École des officiers de la gendarmerie nationale, entourés de leurs proches et amis, en présence du général de brigade Christophe BOYER, commandant de l'École des officiers de la gendarmerie nationale et sous la présidence du général de division, Armando DE OLIVEIRA, directeur des personnels militaires de la gendarmerie, les 310 stagiaires-officiers issus du rang de la promotion colonel BELTRAME ont reçu leurs sabres des mains de leurs aînés.

Cette cérémonie fût l'une des plus importante de l'École avec plus de 700 militaires rassemblés sur la place d'Armes.



Symbole de droiture et de l'exercice du commandement, le sabre est remis aux stagiairesofficiers 5 mois après le début de leur formation. Ce cérémonial marque leur entrée dans le corps des officiers et leur engagement à respecter les valeurs d'abnégation, de courage et d'exemplarité qui doivent guider leur action au quotidien.

S'adressant à eux lors de son discours, le directeur des personnels militaires de la gendarmerie à souhaité souligner l'émotion de cet instant et de la marque qu'il laissera dans leurs vies et parcours professionnels.

« Il marque solennellement l'engagement de vous prenez au service des Français et de leur sécurité. Ce choix que vous faites, vous engage, au sens noble du terme, ainsi que vos familles. C'est un choix courageux et généreux, car votre rôle sera difficile et votre sens des responsabilités sera déterminant. C'est ce sens des responsabilités qui fait la grandeur de l'état d'officier. L'exemplarité de votre comportement, votre droiture, votre capacité de discernement et de décision, conditionneront la sécurité des personnels dont vous assurez la protection, ainsi que celle de vos subordonnés. Votre accession à l'état officier est enfin une promesse solennelle : ne la trahissez jamais, en refusant, au fil du temps, les aspects qui ne vous plairaient plus.»



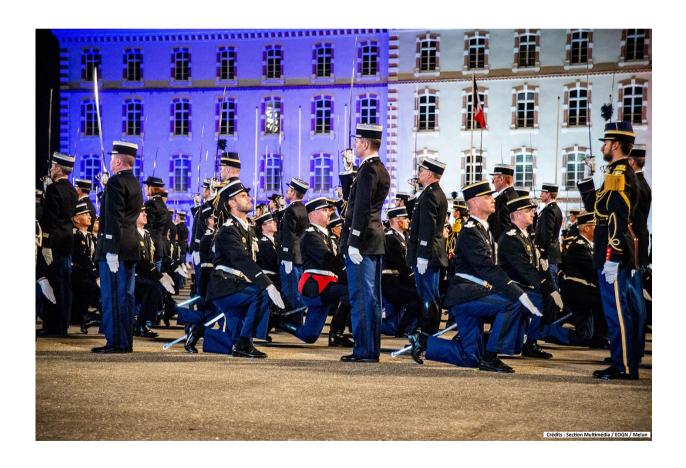
« À l'échelon de vos unités, vous serez responsables de l'exécution des missions de la gendarmerie, pour assurer la protection et la sécurité des populations. Vous devrez vous adapter en permanence aux demandes de nos concitoyens, car c'est notre raison d'être, et vous accepterez leur regard critique, car c'est un ressort essentiel de notre démocratie. Pour cela, vous accorderez la plus haute attention aux attentes des élus locaux. Vous leur devez soutien dans l'exercice de leurs attributions générales, comme dans la mise en œuvre de leurs pouvoirs de police. Auxiliaires de justice, à la tête de services investis de prérogatives judiciaires, votre action auprès des autorités judiciaires compétentes sera déterminante pour la justice rendue à nos concitoyens. Ceux d'entre vous qui rejoignent la gendarmerie mobile ont une responsabilité de même nature, dans le cadre de leurs diverses missions au plan national, qu'il s'agisse du maintien de l'ordre ou du renfort aux unités territoriales, en métropole comme outre-mer. Enfin les officiers de la garde républicaines ont, quant à eux, la lourde charge de protéger nos

institutions, là où nos pouvoirs constitutionnels font vivre la République. Ils sont également impliqués au profit de la sécurité de nos concitoyens, selon les modalités propres au dispositif de sécurité de la plaque parisienne. »

«À l'égard des personnels dont vous aurez la charge, votre responsabilité d'officier sera totale. En premier lieu, vous devrez, en toutes circonstances, avoir pour préoccupation la sécurité de vos personnels, et ne jamais leur faire courir de risque inutile ou disproportionné. En deuxième lieu, votre style de commandement devra être « agile et ouvert », pour vous permettre d'adapter vos décisions aux évolutions de contexte, et aux besoins des personnels. Pour atteindre cet objectif, il vous faudra donner du sens à votre action et faire preuve d'équité et de transparence. Vous devrez en outre, et en dépit de l'expérience de votre riche carrière a déjà pu vous apporter, vous appuyer sur cette formidable ressource que constituent les hommes et les femmes qui servent dans vos unités, car il n'y a de véritable intelligence que collective. C'est tout le sens de notre si belle devise « gendarmerie, une force humaine ». Enfin, une fois les avis recueillis et l'intelligence collective mobilisée, il vous faudra décider, car c'est votre responsabilité d'officier, et vous éprouverez parfois un sentiment de solitude. Rappelez-vous, enfin, qu'être officier c'est être au service de autres et que pour obtenir le meilleur de chacun, il faut donner le meilleur de soi-même. Le sabre que vous allez recevoir renvoie à toutes ces notions.»



« Mais, cette cérémonie marque également votre intégration à la promotion « colonel Arnaud Beltrame », une promotion qui aura l'honneur et le devoir de faire vivre la mémoire de ce héros national. Puissiez-vous effectivement être inspirés par la noblesse des valeurs qu'incarnait votre parrain : engagement, courage, générosité et dévouement, jusqu'au don de soin. Mesdames et Messieurs les officiers, parce que vous portez sur vos épaules une partie de l'avenir de notre gendarmerie, ayez toujours à coeur de contribuer à faire vivre ces fondamentaux qui constituent notre « ADN » : l'identité militaire, le sens de la mission, l'engagement total de l'encadrement, la qualité du service rendu et enfin cette cohésion que beaucoup nous envient. Vous savez, en contrepartie, pouvoir compter sur l'action de notre directeur général et de toute l'équipe de direction, pour vous procurer les moyens nécessaires à vos missions et au soutien de votre action. Ayez également à l'esprit que vous incarnez la « part méritocratique » de la promotion Beltrame. Cette dimension vous engage, car peu d'organisation dans notre pays accordent autant de responsabilités à des personnels qu'ils ont formés en leur sein. Soyez fiers de ce statut et ayez confiance en vous, car la gendarmerie place beaucoup d'espoirs en vous. »



Au cours de la cérémonie, le général de division DE OLIVEIRA a décoré de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze l'adjudant Yannick MILLET du troisième groupement d'instruction de l'École des officiers de la gendarmerie nationale et de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze le gendarme Mickaël SAJDÉRA, du peloton d'autoroute de NEMOURS.



De nombreuses autorités ont honoré l'École de leur présence pour assister à la cérémonie en tant qu'invités d'honneur ou parrains, parmi lesquelles Madame ABOLLIVIER, préfète de Seine-et-Marne, le général d'armée DESJARDINS, le général d'armée FAVIER, le général de corps d'armée GUIMBERT, le général de corps d'armée JOCKERS, le général de corps d'armée LOUBÈS, madame LUQUET, députée de Seine-et-Marne, le général de division MOLOWA, le général de corps d'armée TAVEL, la lieutenant-colonel SCHEURER, porteparole de la gendarmerie, monsieur THIÉROT, député de Seine-et-Marne et conseiller départemental et madame WOJEIK, adjointe au maire de Melun.

Les stagiaires-officiers rejoindront en tant que lieutenant leur unité d'affectation le 1^{er} août prochain.